

Sommaire

BREVE DE LA SEMAINE

[Agriculture](#)

[Concurrence](#)

[Consommation](#)

[Droit général de l'UE](#)

[Economie / Finances](#)

[Fiscalité](#)

[Institutions](#)

[Prêts et subventions](#)

[Propriété intellectuelle](#)

[Sport](#)

Reconnaissance des qualifications professionnelles / Carte professionnelle / Consultation publique (7 janvier)

La Commission européenne a lancé, le 7 janvier dernier, une [consultation publique](#) sur la [directive 2005/36/CE](#) relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles. Cette consultation vise à recueillir l'opinion des parties intéressées sur une modernisation de la directive afin de simplifier les règles existantes au profit des citoyens, d'intégrer davantage les professions au sein du marché unique et d'insuffler davantage de confiance au sein du système. Elle a également pour objectif de recueillir les avis sur la façon d'intégrer au mieux les professionnels travaillant dans le marché unique et soulève la question d'une carte professionnelle européenne qui permettrait aux professionnels souhaitant travailler à l'étranger de justifier plus facilement de leurs compétences. Les résultats de la consultation seront intégrés dans un rapport d'évaluation et un Livre vert. Une proposition de modernisation de la directive devrait être présentée en 2012. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations avant le 15 mars 2011 et une audition publique est prévue le 21 février 2011. (ER)

COLLOQUE LE JEUDI 17 MARS 2011 A BRUXELLES

COLLOQUE

Les dernières évolutions du droit européen de la concurrence

au NH du Grand Sablon
Rue Bodenbroekstraat, 2-4
1000 Bruxelles

Pour vous inscrire :

valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)

8 heures de formation validées !

[Appels d'offres](#)

[Nos manifestations](#)

COLLOQUE
Les dernières évolutions du droit européen
de la concurrence

Bruxelles - Jeudi 17 mars 2011
NH du Grand Sablon
Rue Bodenbroekstraat, 2-4
1000 Bruxelles

» **Traité de Lisbonne**
» **Droits fondamentaux et nouvelles garanties procédurales**
» **Adaptabilité au contexte économique**

Inscriptions et informations
Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
Site : www.dbfbruxelles.eu

Organisé par :
Délégation Française
CCBE

DBF
Délégation des Barreaux de France

* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de l'*Observateur de Bruxelles*

AGRICULTURE

Accord UE-Suisse / Appellations d'origine protégées / Indications géographiquement protégées (18 janvier)

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 18 janvier dernier, une [décision](#) approuvant la signature d'un [accord](#) avec la Suisse relatif à la protection des appellations d'origine (AOP) et des indications géographiques (IGP) des produits agricoles et des denrées alimentaires. Cet accord modifie un accord existant. Cet accord couvre plus de huit cents indications géographiques enregistrées dans l'Union et une vingtaine d'indications enregistrées en Suisse. Il vise à promouvoir le développement des appellations d'origine et des indications géographiques des produits agricoles et des denrées alimentaires et à faciliter les flux commerciaux bilatéraux de ces produits. Cet accord a notamment pour conséquence d'attribuer l'AOP au gruyère suisse et l'IGP au gruyère français. (MR)

[Haut de page](#)

CONCURRENCE

Aides d'Etat / France / Amélioration de la race équine / Observations (14 janvier)

La Commission européenne a publié, le 14 janvier dernier, une [invitation](#) à présenter des observations dans le cadre de la procédure formelle d'examen d'aide d'Etat, concernant la mise en place d'une taxe parafiscale visant à financer une mission de service public dénommée « amélioration de la race équine et promotion de l'élevage ». Les parties intéressées peuvent présenter leurs observations sur la mesure examinée par la Commission, avant le 14 février 2011, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Direction F, Bureau : J-70, 3/225, 1049 Bruxelles. (RD)

Aides d'Etat / France / Géothermie (12 janvier)

La Commission européenne a adopté, le 12 janvier dernier, une décision de ne pas soulever d'objection à l'octroi par la France d'une aide de 25,3 millions d'euros en faveur d'un projet de construction d'une chaufferie utilisant l'énergie géothermique en Alsace. La chaleur sera produite et fournie sur le site industriel exploité par une entreprise commune détenue par Roquette Frères, Electricité de Strasbourg et Caisse des Dépôts et Consignations, à Beinheim. (RD)

Ententes / Accords de coopération horizontaux / Lignes directrices / Publication (14 janvier)

La Commission européenne a publié, le 14 janvier dernier, les [lignes directrices](#) sur l'applicabilité de l'article 101 TFUE prohibant les ententes aux accords de coopération horizontale, adoptées le 14 décembre 2010 (cf. *L'Europe en Bref* n°[585](#)). (RD)

Entreprises pharmaceutiques / Enquête / Demande de renseignements / Seconde série d'examens (17 janvier)

La Commission européenne a confirmé, le 17 janvier dernier, avoir adressé des demandes de renseignements à des entreprises pharmaceutiques sur le fondement des dispositions communautaires relatives aux ententes et abus de position dominante. La Commission prie les entreprises concernées de lui transmettre les copies des règlements amiables auxquels elles sont parvenues en matière de brevet. Ces procédures font suite à l'[enquête sur le secteur pharmaceutique](#) de la Commission, dont le rapport final a été publié, le 8 juillet 2009. Ces demandes de renseignements concernent les accords portant sur des brevets conclus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010, au sein de l'Union européenne et de l'Espace économique européen. (RD) [Pour plus d'informations](#)

Feu vert à l'opération de concentration Honeywell / Sperian (13 janvier)

La Commission européenne a publié, le 13 janvier dernier, la décision par laquelle elle ne s'oppose pas à l'acquisition par l'entreprise Honeywell International Inc. (Etats-Unis) de Sperian Protection SA (France), par achat d'actions. Les entreprises concernées sont actives dans la production d'équipements de protection individuelle. (ER)

Feu vert à l'opération de concentration JCI / Michel Thierry Group (6 janvier)

La Commission européenne a publié, le 6 janvier dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Johnson Controls, Inc. (« JCI », Etats-Unis) acquiert le contrôle de Michel Thierry Group S.A (France), par achat d'actions. JCI est spécialisée dans la fourniture de composants et systèmes automobiles et Michel Thierry Group S.A est un fabricant de textile pour automobiles. (ER)

Feu vert à l'opération de concentration Sanofi-Aventis / Genzyme (12 janvier)

La Commission européenne a autorisé, le 12 janvier dernier, l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Sanofi-Aventis acquiert le contrôle de la société américaine de biotechnologie Genzyme. Sanofi-Aventis est spécialisée dans le développement, la fabrication, la distribution et la commercialisation de produits pharmaceutiques, de vaccins humains et de produits vétérinaires. Genzyme est active dans la recherche, le développement, la fabrication et la vente de produits pharmaceutiques, en particulier de produits de biotechnologie utilisés dans le traitement de maladies génétiques rares, de maladies cardiométaboliques et rénales et de la sclérose en plaques, ainsi que dans les domaines de la biochirurgie et de l'onco-hématologie. (RD)

Feu vert à l'opération de concentration Swissport / PAI Partners (14 janvier)

La Commission européenne a décidé, le 14 janvier dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle PAI Partners SAS (« PAI », France) acquiert le contrôle de l'ensemble de l'entreprise Swissport International AG (« Swissport », Suisse) par achat d'actions. PAI est un fonds de capital-investissement. Swissport est un fournisseur de service d'assistance en escale. (AGH)

Notification préalable à l'opération de concentration Norbert Dentressangle / Laxey Logistics (3 janvier)

La Commission européenne a reçu notification, le 3 janvier dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise Norbert Dentressangle SA (« Norbert Dentressangle », France), contrôlée par Financière Norbert Dentressangle (« FND », France), souhaite acquérir le contrôle de l'ensemble de l'entreprise Laxey Logistics Limited (« Laxey Logistics », Royaume-Uni) par achat d'actions. Norbert Dentressangle est un fournisseur de services de logistique et de transport opérant principalement en Europe continentale. Laxey Logistics est la holding de TDG Limited (Royaume-Uni). Ce dernier est un fournisseur de services logistiques externalisés ayant des activités au Royaume-Uni, en Belgique, aux Pays-Bas, en Irlande, en Hongrie, en Allemagne et en Espagne. (AGH)

Notification préalable de l'opération de concentration Saint-Gobain / Trakya / JV (22 décembre)

La Commission européenne a reçu notification, le 22 décembre 2010, d'un [projet de concentration](#) par lequel les entreprises Saint-Gobain Glass France, filiale de la Compagnie de Saint-Gobain SA (« Saint-Gobain », France), et Trakya Cam Sanayii AS (« Trakya », Turquie), appartenant au groupe Sisecam, souhaitent acquérir le contrôle en commun de l'entreprise Trakya Glass Rus ZAO (« JV », Russie) par achat d'actions dans une société nouvellement créée constituant une entreprise commune. Saint-Gobain est une entreprise active dans la production et la vente de verre, de céramique, de matières plastiques et de matériaux de construction. Trakya a pour activités essentielles la production et la vente de verre, de produits et d'emballages en verre et de produits chimiques. L'entreprise commune sera active dans la fabrication et la vente de verre en Russie. (RD)

Notification préalable à l'opération de concentration STRABAG SE / EW4E Group / BMG JV (4 janvier)

La Commission européenne a reçu notification, le 4 janvier dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise STRABAG AG (Autriche), contrôlée par STRABAG SE (Autriche) et EW4E GmbH (Allemagne), appartenant au groupe GDF Suez SA (France), souhaite acquérir le contrôle en commun de l'entreprise BMG GmbH (Autriche) par achat d'actions dans une entreprise nouvellement créée constituant une entreprise commune. STRABAG AG est active dans le secteur de la construction en Autriche, notamment dans le domaine du génie civil, ainsi que dans l'ingénierie routière, la construction de tunnels et la gestion de projets. EW4E GmbH est active dans les domaines de la gestion de l'énergie, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et du commerce de l'énergie et fournit des services de conseil relatifs à la construction et à l'exploitation d'installations énergétiques. BMG GmbH est active dans le domaine de la combustion de boues d'épuration non dangereuses. (AGH)

[Haut de page](#)

CONSOMMATION

Litige de consommation / Résolution extrajudiciaire / Consultation publique (18 janvier)

La Commission européenne a lancé, le 18 janvier dernier, une [consultation publique](#) sur les modes alternatifs de règlement des différends pour les consommateurs (document disponible uniquement en anglais). Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations sur les trois problèmes suivants : l'absence de mécanismes de résolutions extrajudiciaire des litiges, le manque de connaissance des commerçants et des consommateurs ainsi que le manque de transparence et les réticences des commerçants à utiliser ces mécanismes. La date limite pour répondre est le 15 mars 2011. La Commission envisage de présenter, en novembre 2011, une proposition de directive qui encadrera la résolution extrajudiciaire des litiges de consommation. [Pour plus d'informations](#) (AGH)

[Haut de page](#)

Recours en manquement exercé par la Commission / Nouvel article 260 §3 TFUE / Communication (15 janvier)

La Commission européenne a publié, le 15 janvier dernier, une [communication](#) sur la mise en œuvre de l'article 260 §3 TFUE. Cette disposition a été introduite par le Traité de Lisbonne. Elle permet à la Commission de saisir la Cour de Justice de l'Union européenne d'un recours en manquement en vertu de l'article 258 TFUE lorsqu'elle estime qu'un Etat membre a manqué à ses obligations de communiquer des mesures de transposition d'une directive et d'indiquer à la Cour le montant d'une somme forfaitaire ou d'une astreinte à payer par cet Etat. Dans cette communication, la Commission expose la manière dont elle fera usage de cette nouvelle disposition. (RD)

[Haut de page](#)

ECONOMIE / FINANCES**Autorités européennes de supervision financière / Présidents / Désignation (13 janvier)**

Les trois autorités européennes de supervision financière se sont dotées, le 13 janvier dernier, de dirigeants élus par leurs conseils respectifs. [L'autorité bancaire européenne](#) sera présidée par Andrea Enria. [L'autorité européenne de supervision des marchés de valeurs mobilières](#) sera dirigée par Steven Maijor. Enfin, Gabriel Bernardino sera à la tête de [l'Autorité européenne de supervision des assurances et des pensions professionnelles](#). Les trois présidents désignés pour cinq ans doivent encore se soumettre à une audition publique du Parlement européen avant d'entrer en fonction. (ER)

Faillites bancaires / Cadre européen de gestion de crise / Détails techniques / Consultation (6 janvier)

La Commission européenne a lancé, le 6 janvier dernier, une [consultation publique](#) relative aux détails techniques du projet de cadre européen de gestion des crises. Les parties intéressées sont invitées à faire part de leurs observations au sujet de propositions de mesures ayant pour objet d'établir un cadre européen de gestion de crise pour le secteur financier. Parmi les options proposées, figurent notamment des pouvoirs importants permettant aux superviseurs de remédier aux éventuels problèmes d'institutions financières en amont ou encore des mesures de résolution de crise. L'objectif de ce futur cadre européen est de constituer une alternative crédible au renflouement via de l'argent public qui a caractérisé la récente crise financière. La date limite pour répondre à cette consultation est le 3 mars 2011. Cette consultation contribuera à l'élaboration d'un projet législatif prévu avant l'été 2011. (EK)

Marchés financiers / Dépositaires centraux de titres / Consultation publique (13 janvier)

La Commission européenne a lancé, le 13 janvier dernier, une [consultation publique](#) sur les dépositaires centraux de titres (DCT) et sur l'harmonisation de certains aspects du règlement des opérations sur titres dans l'Union européenne. Cette consultation a pour objectif de recueillir les avis des parties intéressées sur les règles relatives aux dépositaires centraux de titres qui porteront sur les définitions communes pour les services fournis, l'autorisation de leur supervision, des normes prudentielles ainsi que des règles sur l'accès et l'interopérabilité. Elle vise également à harmoniser les principaux aspects du règlement des opérations sur titre et notamment les mesures qui pourraient être prises pour améliorer la discipline des transactions de manière à ce que celles-ci soient effectivement réglées à la date prévue ainsi que les délais de règlement, à savoir la période comprise entre la conclusion d'une transaction et son règlement. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations avant le 1^{er} mars 2011. (ER)

Surveillance financière / Proposition de directive « Omnibus II » (19 janvier)

La Commission européenne a adopté, le 19 janvier dernier, une [proposition](#) de directive intitulée « Omnibus II » qui vise à modifier la [directive 2003/71/CE](#) concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation et la [directive 2009/138/CE](#) sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice, dite « solvabilité II ». Elle a notamment pour objectif de permettre aux trois nouvelles autorités de surveillance (Autorité bancaire européenne, Autorité européenne des valeurs mobilières, Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles) de travailler efficacement. Cette proposition de directive définit notamment de manière détaillée les compétences confiées à ces autorités, qui incluent la possibilité d'élaborer des projets de normes techniques et de régler les différends entre autorités nationales de surveillance. (MR)
[Pour plus d'informations](#)

Supervision des cabinets d'audit / Systèmes en vigueur dans les Etats tiers / Décision (19 janvier)

La Commission européenne a adopté, le 19 janvier dernier, une [décision](#) selon laquelle elle a jugé les systèmes de supervision d'audit en vigueur dans dix pays tiers comme « équivalents » au modèle européen. Les pays concernés sont l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, la Chine, la Corée du sud, la Croatie, les Etats-Unis, le Japon, Singapour et la Suisse. L'équivalence est appréciée au regard de la

[directive 2006/43/CE](#) concernant les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés. Cette décision ouvre la voie à une coopération renforcée entre les Etats membres et les pays tiers déclarés équivalents, qui pourront se fier mutuellement aux résultats des inspections menées auprès des cabinets d'audit. La décision prévoit également une période transitoire en faveur des auditeurs de 20 autres pays tiers qui pourront continuer à mener leurs activités d'audit dans l'Union européenne pendant que de nouvelles évaluations seront réalisées. (ER)

[Haut de page](#)

FISCALITE

Régime fiscal commun aux sociétés mères et filiales d'Etats membres différents / Directive / Proposition de refonte (4 janvier)

La Commission européenne a présenté, le 4 janvier dernier, une [proposition de refonte](#) de la [directive 90/435/CEE](#) concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'Etats membres différents. Cette refonte a été rendue nécessaire en raison des différentes modifications de la directive, notamment en ce qui concerne les seuils minimaux de participations des sociétés mères dans les filiales. L'objectif de la révision est également d'adapter la directive à la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne. (ER)

[Haut de page](#)

INSTITUTIONS

Agence européenne de défense / Nomination (6 janvier)

La Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, a salué, le 6 janvier dernier, la nomination de Madame [Claude-France Arnould](#) au poste de directeur de l'Agence européenne de défense (AED). Son mandat a débuté le 17 janvier 2011 pour une durée de trois ans. (ER)

Délégation de l'Union européenne / Conseil de l'Europe / Création (19 janvier)

L'Union européenne a ouvert, le 19 janvier dernier, une Délégation auprès du Conseil de l'Europe. Cette représentation diplomatique fait partie du Service européen pour l'action extérieure. L'ouverture de cette délégation s'inscrit dans le cadre d'une coopération de plus en plus étroite entre les deux institutions. (ER)

Service européen pour l'action extérieure / Nomination (6 janvier)

La Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Madame Catherine Ashton, a nommé, le 6 janvier dernier, Monsieur Nicholas Westcott, au poste de Directeur général pour l'Afrique au sein du nouveau Service européen pour l'action extérieure. (ER) [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

PRETS ET SUBVENTIONS

BEI / France / Groupe Bolloré / Prêt (10 janvier)

La Banque européenne d'investissement a décidé, le 10 janvier dernier, d'octroyer un prêt d'un montant de 130 millions d'euros au groupe Bolloré destiné à financer des programmes de recherche, développement et innovation du groupe dans le domaine du stockage d'électricité (batteries et véhicules électriques) et dans les activités de sa filiale IER (libre-service-enregistrement, contrôle d'accès, identification automatique). Ce projet vise notamment au développement d'une nouvelle génération de batteries Lithium-Métal-Polymère offrant une autonomie de plus de 250 km et une sûreté totale aux véhicules électriques en apportant des résultats respectueux de l'environnement en terme de diminution d'émission de CO₂. (ER)

[Haut de page](#)

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Directive 2004/48/CE / Application / Rapport / Consultation publique (11 janvier)

La Commission européenne a lancé, le 11 janvier dernier, une consultation publique sur les conclusions d'un [rapport](#) évaluant l'application de la [directive 2004/48/CE](#) relative au respect des droits de propriété intellectuelle dans les Etats membres. La Commission constate, dans ce rapport, que des progrès ont été accomplis depuis l'adoption et la mise en œuvre de la directive dans les Etats membres. Néanmoins, elle

relève que le volume et la valeur financière des infractions aux droits de propriété intellectuelle sont alarmants. Selon elle, ces infractions auraient pour origine l'augmentation sans précédent des possibilités d'infractions ouvertes par Internet, qui ne seraient pas prises en compte par la directive. La Commission propose donc des mesures visant à assurer une protection plus efficace des droits de propriété intellectuelle. Les réponses à cette consultation permettront à la Commission d'évaluer la nécessité d'une éventuelle révision de la directive. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations avant le 31 mars 2011. (AGH)

[Haut de page](#)

SPORT

Dimension européenne / Propositions d'actions / Communication (18 janvier)

La Commission européenne a publié, le 18 janvier dernier, une [communication](#) intitulée « Développer la dimension européenne du sport ». Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, l'Union européenne dispose d'une compétence spécifique de soutien et de coordination en matière de politique sportive (article 165 TFUE). La communication s'articule autour de trois domaines principaux, à savoir le rôle sociétal, la dimension économique et l'organisation du sport. Chaque chapitre comprend des propositions d'actions destinées à la Commission et aux Etats membres. (AGH)

[Haut de page](#)



Les appels d'offres

SELECTION DE LA DBF

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

FRANCE

La Monnaie de Paris / Services juridiques (11 janvier)

La Monnaie de Paris a publié, le 11 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de service de conseil juridique (*réf. 2011/S 6-008762, JOUE 6, du 11 janvier 2011*). Le marché est divisé en 6 lots intitulés « droit public », « droit immobilier et droit de l'urbanisme », « droit des affaires », « droit de la propriété intellectuelle, littéraire et artistique », « droit du travail ». Le marché débutera le 1^{er} janvier 2012 et s'achèvera le 31 décembre 2014. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **22 février à 16h**. (ER)

MTETM - DIRIF / Services de conseil juridique (11 janvier)

MTETM - DIRIF a publié, le 11 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de service de conseil juridique et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une concession de services pour l'exploitation de la radiodiffusion FM et la maintenance de l'ensemble des systèmes de retransmission des tunnels franciliens du réseau routier national non concédé (*réf. 2011/S 6-008741, JOUE 6, du 11 janvier 2011*). La durée du marché est de 24 mois à compter de la date d'attribution du marché. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **15 février 2011 à 16h**. (ER)

Paris habitat - OPH / Services de conseil et de représentation juridiques (11 janvier)

Paris habitat - OPH France a publié, le 11 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation de prestations de services juridiques par des avocats aux Conseil d'Etat et à la Cour de cassation au fur et à mesure des besoins de Paris habitat-OPH (*réf. 2011/S 6-008675, JOUE 6, du 11 janvier 2011*). Les

prestations porteront sur les missions suivantes : conseil, consultations, réalisation d'études juridiques sur des thèmes spécifiques et représentation de Paris habitat - OPH devant le Conseil d'Etat et la Cour de cassation. Le marché à bons de commande sera conclu sans montant minimum et maximum. Le montant estimatif annuel des prestations est fixé à 35 000 euros hors taxes. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **31 février 2011 à 12h**. (ER)

Université de Nantes / Services de conseil juridique (20 janvier)

L'Université de Nantes a publié, le 20 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de service de conseil juridique et d'assistance technique à personne publique pour la mise en œuvre du projet plan campus prometteur de l'Université de Nantes (*réf. 2011/S 13-020159, JOUE 6, du 11 janvier 2011*). La durée du marché est de 88 mois à compter de la date d'attribution du marché. La date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents est fixée au **28 février 2011 à 16h**. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée **au 1^{er} mars 2011 à 16h**. (ER)

ETATS MEMBRES DE L'UE (HORS FRANCE)

Italie / Autorità di ambito Toscana Centro / Services de conseil juridique (19 janvier)

« Autorità di ambito Toscana Centro » a publié, le 19 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseil juridique et de conseil en gestion générale (*réf. 2011/S 12-018811, JOUE 12, du 19 janvier 2011*). La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **14 février 2011 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans [l'avis de marché en italien](#). (ER)

Pologne / Narodowy Fundusz Ochrony Środowiska i Gospodarki Wodnej / Services juridiques (13 janvier)

« Narodowy Fundusz Ochrony Środowiska i Gospodarki Wodnej » a publié, le 13 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseil et de représentation juridiques, de conseils en matière de droits d'auteurs (*réf. 2011/S 8-012020, JOUE 8, du 13 janvier 2011*). La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **22 février 2011 à 11h**. De plus amples informations sont disponibles dans [l'avis de marché en polonais](#). (ER)

Royaume-Uni / University of Liverpool / Services de conseils en matière de brevets et de droits d'auteurs (11 janvier)

« University of Liverpool » a publié, le 11 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseil en matière de brevets et de droits d'auteurs (*réf. 2011/S 6-008730, JOUE 6, du 11 janvier 2011*). La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **7 février 2011 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans [l'avis de marché en anglais](#). (ER)

Royaume-Uni / Argyll and Bute Council / Services juridiques (12 janvier)

« Argyll and Bute Council » a publié, le 12 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseil juridique (*réf. 2011/S 7-010446, JOUE 7, du 12 janvier 2011*). La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **11 février 2011 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans [l'avis de marché en anglais](#). (ER)

[Haut de page](#)

NOS MANIFESTATIONS

VENREDI 1^{ER} AVRIL 2011



RENCONTRES EUROPEENNES

L'EUROPE ET LES DROITS DE L'HOMME

Pour vous inscrire :
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu
ou bien cliquer [ICI](#)

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)

8 heures de formation validées !

Inscriptions et informations
Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1049 Bruxelles
E-mail : valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu
Site : www.dbfbruxelles.eu

[Haut de page](#)

AUTRES MANIFESTATIONS



Colloque international sous l'égide de l'EFB

**Droit international et droits de l'homme
Conflit ou complémentarité de valeurs ?**

Vendredi 25 mars 2011 de 9h à 13h

**Bibliothèque de l'Ordre des Avocats
Palais de justice
75001 Paris**

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)
Bulletin d'inscription en ligne : cliquer [ICI](#)

[Haut de page](#)

Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu.

« L'Europe en Bref » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein (bruessel@eu.anwaltverein.de) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](http://Europa.im.Ueberblick) et du Consejo General de la Abogacía española (bruselas@cga.es).

Equipe rédactionnelle :

Dominique **VOILLEMOT**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Mathieu **ROUILLARD**, Avocat au Barreau de Rouen, Charlotte **VARIN**, Avocate au Barreau de Paris, Anne-Gabrielle **HAIE** et Emmanuel **KATRAKIS**, Juristes, Rémi **DEBOTH** et Elodie **ROSENZWEIG**, Elèves-Avocats.

Conception :

Valérie **HAUPERT**

S'abonner à L'Observateur de Bruxelles

Pour plus d'informations sur l'actualité européenne, nous vous invitons à vous abonner à notre revue trimestrielle « L'Observateur de Bruxelles » (118.12 euros HTVA) :

<http://www.dbfbruxelles.eu/observateur.html>

L'Observateur de Bruxelles n°82 est paru :

Dossier spécial : « Internet : Quelles problématiques ? Quelles solutions ? »

Contactez-nous !

Bulletin d'inscription à L'Observateur de Bruxelles (cliquer [ici](#))



LE HARCELEMENT
moral et sexuel traité dans son intégralité
Gerassimos Zorbas

Droits européen, belge, français et luxembourgeois

larcier www.larcier.com

© DELEGATION DES BARREUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 587 – 20/01/2011
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – dbf@dbfbruxelles.eu – www.dbfbruxelles.eu